

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 46 (1984)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Les 14 et 15 septembre 1984, à Soleure, le Comité central de l'ASETA se réunira pour la 100ème fois et les représentants des sections siégeront lors de la 58ème Assemblée des délégués. A côté des points ordinaires à l'ordre du jour on abordera certains thèmes spéciaux. Cette année (tous les 4 ans), il s'agira de réélire les organes de l'ASETA. Suite à différentes démissions, la Commission technique 2 se composera entièrement de nouvelles personnes après ces nominations. A l'avenir, elle devra également tenir compte des objectifs exigés à la dernière Assemblée des délégués: Assistance de tous les entrepreneurs de travaux agricoles par la CT 2. Cette tâche sera de grande importance. Nous souhaitons qu'elle soit considérée en tant que défi et que la Commission se fixe des objectifs clairs et distincts.

D'autre part, l'assemblée s'exprimera sur le nouveau règlement concernant l'organisation et l'administration de l'ASETA qui remplacera la dernière version datant de 1959. Cette édition est prévue en complément aux statuts et servira d'instrument, en tant que dispositions d'exécution, pour faciliter la gestion dans les organes de l'ASETA.

L'étude sur le nouveau concept du périodique «Schweizer Landtechnik» et «Technique Agricole» sera sans doute le point fort des débats. On prendra des décisions permettant à l'association de tenir compte des exigences toujours plus poussées de nos lecteurs. Une amélioration constante de la qualité s'impose en raison de la concurrence étrangère et indigène sur le marché des imprimés. Il a donc été tenu compte des résultats du dépouillement de l'enquête auprès des lecteurs, parue dans le no 7/84. Ces voeux contribueront à sauvegarder le rôle de première importance de notre périodique en matière de technique agricole suisse.

Début septembre, les membres des sections Argovie, Berne, Jura, Lucerne, Schwyz et Valais recevront un bulletin de versement bleu pour régler leur cotisation à leur section. Pour des raisons de rationalisation du travail, l'encaissement de la cotisation se fait pour la majorité des sections et membres par le biais du Secrétariat central, resp. par un ordinateur. Les sections ainsi que l'Association centrale, ont besoin de toutes les cotisations pour remplir les tâches qui leur incombent. A cette occasion, nous aimerais vous rappeler que l'abonnement à «Technique Agricole», votre revue spécialisée préférée, est compris dans votre cotisation de membre.

Nous prions les membres des sections mentionnées de payer leur cotisation au plus vite pour leur éviter des frais de sommation inutiles. En contrepartie, nous nous efforcerons d'harmoniser les objectifs avec les moyens à notre disposition et un effectif du personnel modeste.

(Trad. CS)

Werner Bühler

Photo en page de couverture:

Rural en bois ronds.

(Photo: Off. de constr. USP)

Comptoir suisse, Lausanne

(du 8 au 23 septembre 1984)

Hôte d'honneur: Valais, pays de tradition et de dynamisme.

Technique Agricole

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Table des matières

Spécial -TA:

- Adaptation de la moissonneuse-batteuse à la récolte du maïs 437
- La récolte du maïs-fourrage avec hacheuse automotrice 441

Constructions de bâtiments:

- Rural en bois ronds 443

Circulation routière:

- Oncle Frédy et la circulation 444/445

Courrier ASETA

- Tous nos remerciements 446

Les machines et leur technique:

- Pourquoi contrôler journalièrement le niveau d'huile dans le moteur? 450

Organisations

- Le bpa informe 451

Le revue des produits

- Débitage de bois sur le lieu d'abattage 447

Bulletin de la FAT

- Liste des modèles d'andaineurs 457

-
- Liste des annonceurs 447

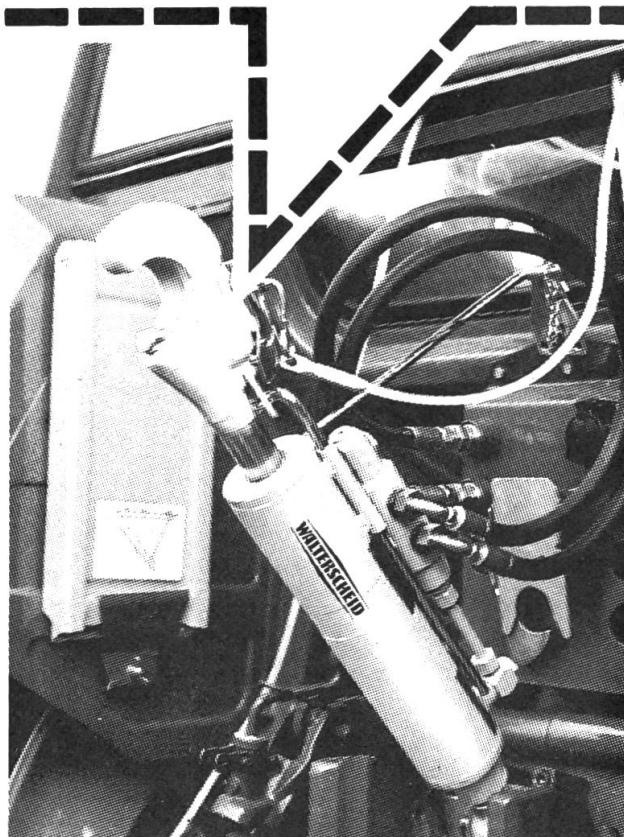
- Rédaction et régie des annonces 447

Levier supérieur hydraulique du 3 points de Walterscheid

de la puissance, mais avec sensibilité

Pour l'accouplement hydraulique rapide de toutes les machines à raccordement au 3 points.

- Livrable dans les catégories 2 (jusqu'à 74 kW/100 CV), 3/2 et 3 (jusqu'à 135 kW/184 CV).
- Réglage exact même lorsque le terrain se modifie.
- Blocage sûr de la longueur réglée.
- Aucune transmission de poussée sur l'hydraulique du tracteur.
- Graduation multicolor pour faciliter le «repositionnement» d'une longueur répétitive.
- Crochet d'accouplement avec verrouillage autoblocant.



Offrez à vos clients «le levier supérieur hydraulique» de Walterscheid. Il vous apporte un réel avantage. Et vos clients vous seront reconnaissants de vos bons conseils.

WALTERSCHEID

Paul Forrer AG, Zurich
Aargauerstrasse 250, Postfach
CH-8048 Zurich, Tél. 01 - 64 39 33/35

COUPON
